



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire



Bulletin d'information nationale n° 36

août 2022

Chers collègues,

3 ans après sa création, **Autrement Solidaires LCL** reste très actif. Les nombreuses publications présentes sur notre site <https://autrement-solidaires.fr> en attestent. Dès nos débuts, nous **avons réussi à nous imposer dans le paysage syndical de notre entreprise**. Notre approche pour vous représenter est différente, notamment grâce à notre façon innovante de communiquer. D'ailleurs, cette année, **AS a été convié à la table de notre Directeur Général**.

AS n'essaie pas de « tirer la couverture » ni de s'auto-féliciter mais juste de **vous représenter et défendre vos intérêts, tout en respectant ceux de notre entreprise**. Autrement Solidaires se démarque par un discours **simple et efficace**. Nous proposons donc une **vision claire de la défense des salariés** dans le respect du droit, des accords d'entreprise, des contraintes et autres obligations LCL.

Nous avons notre marque de fabrique : **Une indépendance vis à vis de toute centrale syndicale, ainsi qu'une autonomie dans chaque région. Aucun dogme ne peut venir interférer dans nos prises de décisions. Seule la concertation avec les salariés dicte nos choix**. Avec AS, vous avez l'assurance d'une représentation qui correspond à la « vraie vie chez LCL », sans aucune compromission. D'ailleurs, Autrement Solidaires vous explique toujours ses choix, ses propositions. Quand notre collectif n'est pas d'accord, il dit pourquoi mais surtout fait des propositions alternatives.

Vous êtes déçus des syndicats traditionnels ? Vous avez envie de faire confiance à un collectif différent ? Vous voulez faire bouger les lignes dans une démarche collective ? N'hésitez plus, **AS est fait pour vous**.

Autrement Solidaires, dans sa volonté d'être éco responsable mais aussi dans le respect de « l'accord sur le dialogue social » en vigueur chez LCL, communique principalement par le biais de vos messageries personnelles. Cela vous laisse le temps de nous lire tranquillement quand vous le souhaitez, où vous le voulez. Soyez curieux, allez voir notre site. **Vous y trouverez facilement notre autorisation de diffusion ainsi que notre bulletin d'adhésion que vous pouvez nous renvoyer via notre adresse contact@autrement-solidaires.fr**.

Osez la nouveauté !

AS bientôt.

Autrement Solidaires EST



Parce que la solidarité n'est plus une option

ASdhérez



<https://www.autrement-solidaires.fr>

contact@autrement-solidaires.fr

Isabelle DEPECKER 06 07 43 60 70

Pourquoi choisir et adhérer à Autrement Solidaires

JE CHOISIS UN SYNDICAT QUI N'EXISTE QUE CHEZ LCL

Mon syndicat est indépendant et ne répond à aucun dogme ni directive extérieure. Autrement Solidaires ne fait pas de politique et ne s'intéresse qu'au LCL, au Groupe CASA et à ses salariés.

Je partage les valeurs modernes portées par Autrement Solidaires qui m'accompagnent dans mon parcours LCL.

J'AI UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

À tout moment, je peux solliciter AS pour obtenir des conseils personnalisés quel que soit le sujet (mes conditions de travail, ma rémunération, ma formation, ma médaille du travail, mes RTT, mes congés, ma maternité, ma paternité, ma retraite, ma complémentaire santé, ma prévoyance, etc...).

J'AI DES ÉCHANGES INTERACTIFS

Je reçois régulièrement des informations par différents canaux. Je suis sollicité(e) pour donner mon avis, participer à des débats, répondre à des enquêtes, apporter tous mes commentaires sur les sujets en cours. Mon avis est pris en considération dans les échanges et les négociations avec les différentes Directions LCL. AS est mon lien entre les différents interlocuteurs LCL.



Pour en savoir plus :
autrement-solidaires.fr

Pour nous joindre :
mes interlocuteurs locaux
ou
contact@autrement-solidaires.fr

JE SUIS DÉFENDU(E)

J'ai la possibilité d'être conseillé(e), défendu(e) et assisté(e) lorsque la situation le nécessite (mesures salariales, mobilité, harcèlement, sanction disciplinaire, Inspection du Travail, licenciement, etc...). Le collectif AS m'écoute, me conseille et m'informe des actions qu'il entreprend uniquement si je lui en donne l'accord.

J'AI UN RECOURS JURIDIQUE

Après avoir fait une évaluation avec Autrement Solidaires, je peux bénéficier d'un conseil, voire d'une défense juridique avec un cabinet d'avocats spécialisé en droit social (celui-ci a fait condamner, par le TGI de Lyon, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour une organisation du travail basée sur le benchmark individuel).

JE RÉDUIS MES IMPÔTS EN ADHÉRANT CHEZ AS

Les sections AS déterminent ensemble les cotisations sans aucune contrainte. A ce jour, elles correspondent à 0.40% de ma rémunération effective annuel (prise en compte de mon temps de travail). Ma cotisation me permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% (ou une déduction totale si je suis aux frais réels).

